

pection, elles auraient pu remarquer, dès avant lecture, que ce livre imprimé sans aucun contrôle de la part de l'auteur et sans nom d'éditeur, se présentait, par le fait même, au public avec toutes les allures d'un écrit sujet à caution.

Maissupposons, ce qui est très probablement, que l'édition canadienne du *Grand Coup* soit, quant à la substance, la consciencieuse reproduction d'une brochure écrite par M. l'abbé Combes, la publication de cet ouvrage par l'auteur lui-même a-t-elle été faite dans des conditions assez régulières pour imposer pleine confiance aux lecteurs ?

Non, et cela tout simplement parce que, pour des catholiques, les oeuvres du genre de celle que nous étudions, doivent être suspectes dès qu'elles ne portent pas l'*imprimatur* de l'autorité ecclésiastique. L'autorité personnelle de l'écrivain en ces matières ne suffit pas. Telle est la règle. On n'avait qu'à se la rappeler pour éviter les terreurs et les crises nerveuses. Faute d'une connaissance convenable des sages règlements de l'Eglise, plusieurs se sont égarés et plusieurs encore s'égareront.

Ainsi donc, l'absence d'un nom responsable garantissant la fidélité de l'édition caudienne du *Grand Coup*, comme aussi l'absence d'un permis d'imprimer émanant de l'autorité compétente devaient à première vue nous mettre en garde contre cette brochure.

* * *

Cependant on pouvait la lire, aucune loi certaine de droit naturel ou de droit positif n'interdisant semblable lecture. Dès lors il convient de pousser plus loin notre enquête et de la faire porter sur le fond même de l'ouvrage.

Fallait-il ajouter foi, sans réserves, aux prophéties, aux révélations particulières et au secret de Mélanie, toutes choses jetées pêle-mêle dans le *Grand Coup* ?

Ici, qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Il n'est jamais permis de refuser de croire aux Saintes-Ecritures ; mais entre les prophéties d'Isaïe prises en elles-mêmes et les explications qui en sont données, surtout quand le commentateur innove, s'éloigne de l'enseignement traditionnel des Pères de l'Eglise et ne s'inquiète pas d'obtenir l'*imprimatur* de l'autorité ecclésiastique, il y a une différence du tout au tout. Autant les unes sont dignes de respect et de foi, autant les autres doivent exciter de méfiance et de doute. Autre-